

21 déc 2007 -10:59

Appartient à [Conseil des ministres du 21 décembre 2007](#)

## Politique des grandes villes

### Avenants aux contrats de ville pluriannuels conclus avec les villes de Bruxelles et Gand

#### Avenants aux contrats de ville pluriannuels conclus avec les villes de Bruxelles et Gand

Le Conseil des ministres a approuvé les avenants aux contrats de ville pluriannuels 2005-2007 conclus avec les villes de Bruxelles et Gand, dans le cadre de la Politique des grandes villes du gouvernement fédéral.

Il s'agit d'avenants à caractère technique qui consistent en des glissements de moyens entre initiatives sans changer les priorités d'action reprises dans les directives, dans le but de rationaliser au maximum l'utilisation des moyens mobilisés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe